



## ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le mardi 10 juin, à 18 h 30, au salon du personnel.

### SONT PRÉSENTS :

Madame Annick Bernier	Technicienne en éducation spécialisée
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Madame Julie Côté	Secrétaire d'école
Madame Chantal Delorme	Enseignante
Madame Laurie Fradette	Parent
Monsieur Mathieu Martel	Parent
Madame Marie-Pier Smith	Technicienne au service de garde
Madame Véronique Vanier	Enseignante

### ABSENCE :

Monsieur Hubert Corriveau	Parent et représentant au comité de
parents Madame Dominique Gendron	Parent substitut
Madame Kim Létourneau	Parent substitut
Monsieur François Martin	Parent substitut
Madame Karine Morin	Parent substitut
Madame Cindy Villeneuve-Asselin	Parent substitut
Monsieur Luc Laforge	Membre de la communauté
Karine Limoges	Enseignante substitut
Nancy Ouellette	Enseignante substitut

## **1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h40.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Véronique Vanier, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ-24-25-43 La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 21 mai**

Il est proposé par Chantal Delorme, secondé par Annick Bernier, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 21 mai tel que présenté.

CÉ-24-25-44 La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **4. Affaires relatives au procès-verbal du 21 mai**

Au point 6.1 Fonds à destination spéciale, Josée Dufresne a le regret de nous annoncer que nous devons retourner en appel d'offres pour le projet d'ombrage de notre cour d'école. L'école vit un malaise face à cette situation car elle a mis de la pression auprès de la Ville pour que celle-ci débloque des fonds supplémentaires rapidement afin de pouvoir signer le contrat rapidement. L'école a pu confirmer aux ressources matérielles avoir les sommes nécessaires deux semaines avant la fin du délai requis qui était de 30 jours. Jérémie Chevalier et Josée Dufresne avait émis un certain doute dès l'annonce du plus bas soumissionnaire auprès des ressources matérielles du fait qu'une seule compagnie sur les sept invitées à soumissionner avait répondu. Ceci a semé une suspicion de collusion et l'ACGC a analysé plus étroitement le dossier et les doutes se sont avérés non fondés. Malheureusement, l'ACGC du CSSP qui s'occupe de l'octroi des contrats a mis trop de temps dans l'analyse du dossier et les délais ont été dépassés.

L'appel d'offres sera donc réémis aux mêmes sept soumissionnaires selon le même échéancier. Ils auront 7 jours pour y répondre.

## **5. Parole au public**

Aucune parole au public.

## 6. Étude des dossiers

### POINTS STATUAIRES

#### 6.1 Fonds à destination spéciale

Les soldes sont présentés aux membres. Le budget du conseil d'établissement a été écoulé avec l'achat du souper de Chez Lu-dy.

#### 6.2 Suivi du projet éducatif

Le comité vie scolaire a sélectionné un groupe d'élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année parmi ceux qui ont démontré de l'intérêt à en faire partie. Une rencontre par niveau a eu lieu durant lesquelles il y a eu de belles discussions. C'est le manque de respect entre les élèves qui préoccupe le plus les élèves actuellement, plus précisément concernant ces 3 volets : l'esprit sportif (compétition saine), les différences (physique, personnalité, nationalité, apprentissage,...) et la civilité (politesse).

Dès la prochaine année, le comité harmonie sera créé. Il sera formé d'élèves qui sont actuellement impliqués et de membres du personnel incluant le service de garde. Le comité se consultera afin de créer des activités ou des ateliers pour les élèves. Ceux-ci mettront l'emphase sur les 3 volets soulevés à raison de 1 volet par étape. Le but sera de conscientiser les élèves de l'impact qu'ils ont chez les autres et de développer leur empathie.

## 7. DÉCISION

### 7.1 Budget annuel de l'établissement

Josée Dufresne présente les différentes enveloppes budgétaires de la prochaine année scolaire. Pour 2025-2026, il y aura une orthopédagogie à 100% et une autre à 30%. Il y aura également 1 PEH à 20 heures/semaine et une autre à 15 heures/semaine. Pour terminer, il y aura une TES à 35 heures/semaine et un ajout d'une TES à 15 heures/semaine.

Il est proposé par Mathieu Martel, secondé par Marie-Pier Smith, d'approuver le budget annuel de l'établissement tel que présenté.

CÉ-24-25-45

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 7.2 Sorties scolaires de 2025-2026

Les sorties sont présentées aux membres. D'autres sorties seront ajoutées en début d'année scolaire. Le préscolaire a prévu 2 sorties au théâtre qui seront payées par la mesure 15186. Le budget excède un peu celui alloué par élève mais certains niveaux ne l'utiliseront pas complètement ce qui compensera.

Le coût de la sortie des 6<sup>es</sup> années à Québec sera officialisé à l'automne. Le montant présenté représente un estimé mais ça ne devrait pas augmenter de beaucoup. Il n'y aura pas d'ajout de sorties pour ce niveau pour la prochaine année scolaire.

Il est proposé par Laurie Fradette, secondé par Véronique Vanier, d'approuver les sorties scolaires telles que présentées.

CÉ-24-25-46      La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 7.3 Rapport annuel du CÉ

Jérémie Chevalier fait la lecture du rapport annuel.

Les mandats de Gwendoline Coquet, Hubert Corriveau et Laurie Fradette sont à échéance. Il faudra aller en élection pour ces 4 postes lors de l'assemblée générale des parents de septembre.

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Annick Bernier, d'approuver le rapport annuel du CÉ tel que présenté.

CÉ-24-25-47      La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 7.4 Règles de conduite et de mesure de sécurité

Les différents documents ont été présentés au dernier conseil d'établissement. Il restait seulement à statuer sur le point de la tenue vestimentaire dans le document des informations générales. L'école fera preuve de discernement dans l'application de cette nouvelle règle.

Il est proposé par Mathieu Martel, secondé par Laurie Fradette, d'approuver les règles de conduite et de mesure de sécurité telles que présentées.

CÉ-24-25-48      La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **8. DISCUSSION ET CONSULTATION**

### **8.1 Évaluation du plan de lutte**

Josée Dufresne présente l'évaluation du plan de lutte.

Jérémie Chevalier suggère d'ajouter une précision à la 3e page du document. À la question : Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation ? il serait pertinent d'ajouter l'arrivée de la nouvelle école et le partage du transport scolaire entre les 2 écoles. Les modifications sont apportées.

Celui-ci sera déposé sur le site Internet de l'école.

### **8.2 L'assemblée générale des parents 2025 (11 septembre)**

L'assemblée générale des parents aura lieu le 11 septembre prochain en même temps que les rencontres de parents des élèves de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. Il est à noter que les enseignantes du préscolaire et de 1<sup>re</sup> année auront leur rencontre de parents plus tôt en début d'année.

## **9. Parole au comité de parents**

Aucune parole.

## **10. Parole à l'OPP**

La semaine prochaine, l'OPP offrira des petites bouchées faites maison à tout le personnel de l'école. Le personnel est choyé de recevoir cette belle attention.

L'OPP prévoit également refaire les baguettes de bois numérotées qui sont utilisées par les élèves à la bibliothèque.

## **11. Varia**

Josée Dufresne invite Gwendoline Coquet à lui transmettre des suggestions de livres pour la bibliothèque. À chaque année, un budget est prévu pour l'achat de livres et étant à l'affût des besoins actuels, Gwendoline Coquet pourrait compléter certaines séries et soumettre des titres qui sont populaires auprès des jeunes.

## 12. Levée de la séance

La prochaine rencontre sera à déterminer. À 20h25, il est proposé par Annick Bernier, secondé par Véronique Vanier, de lever la présente séance.

CÉ-24-25-49      La proposition est adoptée à l'unanimité.



Jérémie Chevalier, Président

2025-10-22

Josée Dufresne, Directrice

Date